



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 13 mai 2024 à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 339, 9^e Avenue (lot : 5 091 435)


Demande de dérogation mineure (2024-0083) au 339, 9^e Avenue, lot 5 091 435 qui a pour objet d'autoriser en zone RES-11:

- L'emplacement de la galerie empiète sur la marge de recul avant; la galerie est à 2.57 mètres au lieu de 3 mètres
- L'emplacement de la galerie empiète sur la marge de recul latéral; la galerie est à 0.52 mètres au lieu de 1.5 mètres

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 à l'article 11.1.2 c).


Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 13 mai 2024.

Donné à Ferme-Neuve, ce 26^e jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 26 avril 2024.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 26 avril 2024.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
